

Zeitschrift: Le messager suisse : revue des communautés suisses de langue française

Herausgeber: Le messager suisse

Band: 34 (1988)

Heft: 7-8

Rubrik: La Suisse au fil des jours

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

la Suisse

AU FIL DES JOURS

par Danièle Dubacher

Juin

1^{er} — La Suisse est à l'honneur à l'Exposition mondiale 1988. Les journalistes australiens désignent le pavillon helvétique comme étant le meilleur parmi ceux présents à Brisbane, où plus de 50 pays sont représentés.

1^{er} — En football, Neuchâtel-Xamax remporte la Coupe suisse pour la deuxième fois consécutive.

2 — « Politique étudiante vingt ans après 1968 ». C'est sous ce titre que l'Union nationale des étudiants de Suisse présente 3 idées-forces : - éducation préscolaire avec intégration progressive, coopération avec les parents et acceptation des différences. - Scolarité obligatoire jusqu'à 15 ou 16 ans, sans sélection. - 3^e niveau : formation professionnelle, université et formation continue.

2 — Présentation à Berne du projet de parc d'attractions « Tell Paradise ». L'initiateur est René Vuillemin, auteur de la bande dessinée consacrée à notre héros national. Il reste à trouver un site adéquat d'une superficie de 20 à 40 hectares.

3 — Une société argovienne lance sur le marché une cigarette « sans tabac, sans nicotine et sans fumée » : la Switch, qui dégage dans la bouche un arôme très prononcé de pomme verte.

4 — La Fête de la jeunesse jurassienne se déroule pour la 1^{re} fois dans le Jura bernois. Béliers et Sangliers ont manifesté et contre-manifesté sous les yeux des grenadiers bernois qui n'ont pas eu à intervenir.

5 — Le Conseil fédéral demande au Parlement un crédit qui permettra d'acheter un avion digne de ce nom. L'appareil à hélices, qui fait la risée de tous, est dépassé, exigu, lent, avec toilettes sans porte.

6 — La neige tombe pendant plusieurs heures sur Zermatt.

7 — Le train direct Bâle-Brigue emboutit, à 90 km/h une locomotive de manœuvre près de la gare de Concise (NE). Les deux locomotives et un wagon ont déraillé, mais par chance on ne compte que deux blessés légers.

7 — La section zurichoise de l'Association suisse des non-fumeurs lance une nouvelle campagne contre le taba-

gisme. Cette fois, l'accent n'est pas mis sur les dangers pour la santé ou les désagréments provoqués par la fumée des autres, mais sur la tolérance réciproque. Elle prône la cohabitation pacifique.

8 — Le conseiller fédéral Arnold Koller accueille avec les honneurs militaires le ministre autrichien de la défense Robert Lichal. La visite du ministre autrichien se déroule dans le cadre des bonnes relations qui existent entre les deux pays neutres.

8 — Une étude Marché touristique 1986-1987 en Suisse, réalisée par l'Institut pour le tourisme et l'économie des transports et des communications de l'Université de Saint-Gall, nous apprend que les Suisses, avec les Norvégiens et les Suédois sont les plus grands voyageurs du globe.

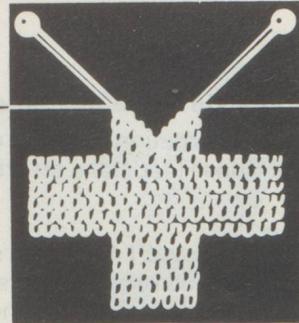
9 — Dorénavant, l'épouse étrangère d'un Suisse ne deviendra plus suisse du jour au lendemain. La nationalité suisse ne sera accordée qu'à condition d'avoir résidé en Suisse pendant 5 ans en tout, d'y résider au moment de la demande depuis un an au moins et que la communauté conjugale dure depuis 3 ans. Parallèlement, l'époux étranger d'une Suissesse aura lui aussi droit à la naturalisation facilitée et aux mêmes conditions. Ainsi en a décidé le Conseil des Etats.

10 — A Helsinki, on examine les rapports entre les pays neutres et ceux du Marché commun dans la perspective de 1992 et du désarmement. M. Brunner, secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères, déclare : « Les analyses sont identiques mais les conclusions ne le sont pas nécessairement ».

11 — Votations fédérales. Le peuple suisse rejette la « politique coordonnée des transports » ainsi qu'une initiative qui demandait un abaissement de l'âge de la retraite à 62 ans pour les hommes et à 60 ans pour les femmes.

12 — Votations cantonales. A Bâle-campagne, les citoyens expriment leur volonté de faire du demi-canton un canton à part entière, et dans le canton d'Uri, le peuple lève (enfin) l'interdiction du concubinage.

13 — Arrivée à Genève de Mme Aquino, présidente des Philippines, pour une visite officielle de plusieurs jours. Au



programme : un discours devant la conférence internationale du travail, une visite au CICR, une réunion avec des dirigeants de Nestlé, une rencontre avec la colonie philippine de Suisse et des contacts avec des hommes d'affaires sous l'égide du World Economic Forum.

13 — Le Conseil fédéral accepte une demande de la Communauté européenne d'entrer formellement en négociation sur les questions posées par le trafic de transit.

14 — Une fausse alarme a lieu à la centrale nucléaire de Leibstadt. Elle a été provoquée par une panne lors du contrôle d'une liaison d'alarme avec une commune voisine. La population n'a pas réagi ; un seul appel téléphonique à la police, deux heures plus tard.

15 — Au Conseil national, tous les députés amis de la forêt demandent au Chef du Département de l'intérieur Flavio Cotti de renoncer à son projet de supprimer l'Office fédéral de la forêt. Sans succès.

16 — Des trombes d'eau s'abattent sur Lucerne, paralyssant le réseau urbain ainsi que les CFF. De même les autoroutes sont sous l'eau.

16 — Le Musée des beaux-arts de Lucerne présente une prestigieuse exposition qui durera jusqu'au 11 septembre. Soixante dix-sept chefs-d'œuvre des grands maîtres de la peinture du XX^e siècle sont présentés au public. Picasso, Paul Klee, Chagall, Matisse, Mirò, Bonnard, Hodler, en tout seize artistes participent à cette manifestation par toiles interposées.

16 — Le Conseil d'administration des CFF décide d'augmenter les tarifs de 7,2 % en moyenne au printemps 1989.

17 — Afin de faciliter la circulation de ceux qui n'ont rien à déclarer, un laissez-passer, qu'il suffira d'apposer sur le pare-brise de son véhicule, sera distribué aux frontières suisses pendant la haute saison touristique.

17 — Swissair obtient des autorités soviétiques le droit de survoler la Sibérie

pour desservir des destinations en Extrême-Orient. Il en résultera des gains de temps appréciables.

18 — C'est la fête à Porrentruy (JU) à l'occasion de la remise du Prix Wakker 1988 de la Ligue suisse du patrimoine national. Ce prix récompense la ville ajouloute pour les efforts et les réussites des particuliers, des milieux économiques et des autorités dans le domaine de la sauvegarde et de l'entretien du visage de la cité.

18 — La coutellerie américaine se sent menacée par un « dangereux » concurrent - le couteau militaire suisse - et demande à être protégée.

20 — A l'issue de la séance du Conseil fédéral, MM. Felber et Koller annoncent que la Confédération entend renforcer la participation de la Suisse aux opérations de maintien de la paix, non seulement en augmentant sa participation financière, mais encore en mettant à disposition du matériel et du personnel.

20 — Cinquième condamnation pour la Suisse à Strasbourg. Dans le cadre d'une enquête sur un trafic de stupéfiants, les autorités judiciaires zürichoises avaient refusé de remettre la lettre d'un avocat à son client, lequel avait été innocenté après un mois de préventive.

21 — A Bâle, la police évacue des squatters qui avaient établi un centre culturel alternatif dans l'ancien jardin botanique de la ville. L'Etat veut utiliser le site pour l'aménagement d'un parc public.

22 — Un projet de recherche sur la protection des forêts, en cours depuis 1984 dans le cadre du programme Sana-silva, démontre que si l'état des forêts continue à se détériorer dans le canton d'Uri, la fréquence des phénomènes naturels risque d'augmenter. La ville d'Altendorf, les voies routières de communication, ainsi que la ligne ferroviaire du Gothard courrent un risque certain.

23 — A Zurich, Oeko 1988 « la première foire suisse pour une technique et un art de vivre respectant l'homme et son environnement » présente aussi bien des ventilateurs-séchoirs à linge que du vin ou des produits de beauté, le tout qualifié de « biologique ».

23 — Dès 1989, les traditionnelles plaques en aluminium pour cycles auront disparu. Elles seront remplacées par une vignette autocollante qui prouvera que l'assurance responsabilité civile a bien été payée.

24 — L'Office fédéral de topographie a calculé l'emplacement exact du centre de la Suisse : il se trouve sur l'Alpe d'Aelggi, dans le petit Melchtal (OW).

25 — Selon un sondage réalisé par l'Institut MIS, 46,7 % des Suisses seraient favorables à l'adhésion de la Suisse à la communauté européenne et 37 % opposés. L'enthousiasme est supérieur chez les romands que chez les alémaniques.

26 — Les Lausannois refusent, à 2 contre 1, d'accorder la garantie financière de la commune à l'organisation des Jeux olympiques d'hiver de 1994.

27 — Le dalaï-lama quitte la Suisse après une visite de 10 jours. Dans une pétition adressée au Conseil fédéral, la Communauté des Tibétains vivant en Suisse (1 700 personnes) demande au gouvernement de soutenir le plan de paix du dalaï-lama. - Le Tibet doit être transformé en zone de paix, - fin de la politique chinoise de transfert de population, - restitution des droits élémentaires de l'homme et de la liberté démocratique.

27 — Le ministère public du canton des Grisons ne retiendra aucune charge contre le prince Charles, suite à l'avalanche qui avait coûté la vie à l'un de ses proches. Tous les participants étaient conscients du danger qu'ils encourraient.

28 — Genève achète une montgolfière. Celle-ci, équipée d'instruments de mesure et conduite par du personnel scientifique, aura pour tâche d'analyser le smog. C'est le seul moyen d'accompagner les masses d'air sans les perturber avec des mouvements d'hélices, ni d'y adjoindre la pollution de moteurs.

29 — Le Conseil fédéral décide d'abroger l'ordonnance édictée à la suite de la catastrophe de Tchernobyl. Les quelques soixante-dix pêcheurs du lac de Lugano pourront donc reprendre leurs filets.

30 — A Ecône, le chef des intégristes, Mgr Lefebvre, nomme quatre évêques sans le consentement du pape. Le schisme est désormais consommé.

30 — A Zurich, présentation de la Fondation suisse pour l'aide directe aux enfants concernés par le sida. Celle-ci, constituée par un groupe de donateurs, veut venir en aide à ces enfants contaminés le plus souvent par leurs parents, tant sur le plan matériel que structurel.

**« Notre Jura
Le Pays des Français
et des Suisses »**
par Max Mittler

Du Doubs à l'Aar, au centre de l'Europe, une grande région âpre et tendre, notre Jura. Ses forêts, ses coutumes, ses passions.

Notre Jura est français. Il est suisse. Il n'a pas une histoire, mais les événements de l'histoire européenne s'enchevêtrent en ses forêts et ses pâturages. Il est catholique, avec dévotion, et résolument protestant. Il a surtout ses idées à lui. Dans ses cols et ses cluses, il est obsédé par les communications et les frontières. Contrebandiers, pillards, souvenirs des guerres, disputes et échanges, rivalité autour des premiers chemins de fer...

Vieille tradition de travail : le fer, le sel, le vin, le fromage, la microtechnique.

Dans ce grand livre, qui donne la première place à l'image, Max Mittler, concis, vivant, érudit, décrit la beauté, les contrastes, les réussites et les turbulences de notre Jura -suisse et français.

« **Notre Jura** » est un ouvrage richement illustré de plus de 300 illustrations, dont de nombreuses grandes pages en couleurs, pour découvrir les sites merveilleux d'un Jura proche et méconnu... Des paysages inoubliables... Les abbayes... Les métiers traditionnels... Une nature préservée... Les sites historiques... Un vivant panorama de l'univers jurassien, de part et d'autre de la frontière.

En feuilletant « **Notre Jura** », vous découvrirez des textes très intéressants dus à plusieurs spécialistes : Le territoire et ses régions -L'aspiration à des frontières sûres - Passages et obstacles - Bétail, fromage et bois - Religion et vie quotidienne dans le Haut Doubs - L'univers montagnard en danger -Le génie caché de la mécanique - Les chemins tortueux de la contrebande - Le voisin inconnu - Des hiérarchies imperceptibles - De la principauté au canton : un cheminement difficile - Le Fricktal : un héritage autrichien en terre jurassienne.

« **Notre Jura** » comprend 225 pages au grand format 25 x 35 cm, illustré de plus de 300 magnifiques photographies et reproductions ; relié sous jaquette en quadrichromie. Prix Fr.s. 89.- En vente aux Editions 24 heures, 33, avenue de la Gare, 1001 Lausanne, tél. 021/49 45 49, et dans les librairies et les kiosques.